

EXIGEONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES POUR LA RENTRÉE 2017 : TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS, ÇA SUFFIT !

La rentrée et l'année universitaire 2017-2018 s'annoncent infernales : encore plus d'étudiant.e.s (+50 000), pas davantage de moyens (ni humains, ni financiers, ni immobiliers) et encore moins de personnels titulaires pour les accueillir (enseignant.e.s-chercheur/euse.s, enseignant.e.s, personnels administratifs et techniques), nos conditions de travail se dégradent et nos rémunérations baissent !

BAISSE DU NOMBRE DE FONCTIONNAIRES DE L'ESR

CONTRE

Depuis 2009, notre ministère et les universités ont perdu 10 415 emplois titulaires au profit du recrutement de 15 629 emplois contractuels. En 2016, pour la première fois en vingt-cinq ans, le nombre d'enseignant.e.s-chercheur/euse.s a baissé [*rapports de la Cour des comptes sur l'exécution des comptes de l'État de 2009 à 2016*].

POUR

Le SNESUP-FSU revendique la création de 6 000 emplois par an pendant dix ans pour l'enseignement supérieur et la recherche.

DÉGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

CONTRE

Selon l'enquête du SNESUP sur les conditions de travail, près de 80% des collègues déclarent travailler le soir, le week-end et durant leurs congés [*enquête 2017 du SNESUP sur un échantillon de 2 612 enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur/euse.s*].

POUR

Le SNESUP-FSU revendique la baisse des obligations statutaires pour les enseignant.e.s et les enseignant.e.s-chercheur/euse.s et le recrutement de personnels administratifs et techniques. Il condamne le productivisme scientifique et le recours aux indicateurs bibliométriques.

BAISSE DE NOS RÉMUNÉRATIONS

CONTRE

À travers ses premières mesures, le gouvernement considère les fonctionnaires comme la variable d'ajustement des comptes publics : suppression de 120 000 postes dans la fonction publique, gel du point d'indice, augmentation de 1,7 % de la CSG, rétablissement du jour de carence, report après 2020 du calendrier de mise en œuvre des revalorisations salariales PPCR [*annonces par le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, au Conseil commun de la fonction publique, lundi 10 juillet*].

POUR

Le SNESUP revendique la reconnaissance du doctorat dans les grilles salariales, le rattrapage des baisses du pouvoir d'achat des fonctionnaires, la réindexation du point d'indice et des pensions sur l'évolution des salaires.

**CESSONS LES DÉPLORATIONS ISOLÉES SUR NOS LIEUX DE TRAVAIL,
RASSEMBLONS-NOUS ET ALLONS PORTER HAUT ET FORT
NOS REVENDICATIONS LORS D'AG DE RENTRÉE DANS
LES ÉTABLISSEMENTS PUIS EN MANIFESTANT DANS LA RUE**

LE 12 SEPTEMBRE !

Le SNESUP-FSU invite ses sections à réunir des assemblées générales durant les deux premières semaines de rentrée (du 4 au 15 septembre) pour mettre en débat avec les collègues et les étudiant.e.s des actions locales en fonction des contextes particuliers : reports de dates de rentrée, suspensions ou démissions de responsabilités pédagogiques ou administratives, rassemblements locaux, grèves (un préavis est déposé pour les quatre semaines de septembre)...

Le SNESUP-FSU appelle toutes et tous les collègues à se mettre en grève et à manifester le 12 septembre pour revendiquer de meilleures conditions de travail et de rémunération, en se joignant aux cortèges contre la « loi travail XXL » qui seront organisés dans les départements et en rendant visibles leurs revendications. Cette journée doit être l'occasion pour les agents publics de protester avec les salarié.e.s du secteur privé contre les politiques qui s'appliquent à l'ensemble du pays, et vont dégrader les conditions d'emploi des salarié.e.s du secteur privé comme du secteur public, ainsi que leurs rémunérations, y compris celles des retraité.e.s.

**POUR STOPPER CES DÉGRADATIONS
ET OBTENIR DES AMÉLIORATIONS,
PASSONS À L'ACTION !**